

LES PRECAIRES NE SONT PAS DES EPHEMERES

Quarante ans après mai 1968, je ne suis guère impressionné par le mélange de joie nostalgique de ceux qui se remémorent leur jeunesse idéaliste, et de haine recuite de ceux dont cette bouffée d'enthousiasme a remis en cause l'autorité au front bas sur les femmes, les enfants et les ouvriers.

Ce qui me frappe, c'est le début de la révolte des « précaires », perçue à travers les grèves des salariés de Carrefour, ou des employées de La Redoute, sans parler des conflits provoqués par les super-précaires que sont les immigrés sans papiers. On voit même des patrons d'entreprises du bâtiment ou de l'hôtellerie-restauration réclamer la régularisation de leurs salariés qu'ils ont embauchés (de bonne foi) avec des papiers bidonnés.

Il y a une similitude, d'une génération à l'autre, entre l'irruption d'une vague démographique née juste après la guerre (les « baby-boomers » qui partent maintenant à la retraite) et la colère des soutiers de l'économie d'aujourd'hui, qui mettent le charbon dans la chaudière pendant que les passagers vivent sur les ponts des différentes classes. La société, qui les a ignorés, découvre leur existence avec surprise et, parfois même, indignation.

Les bons téléspectateurs et, a fortiori, certains salariés bénéficiant d'un statut protégé peuvent penser que ces « précaires », souvent sans diplômes et parfois sans papiers, ont déjà bien de la chance d'avoir du travail dans notre pays. Cette réaction, au sens propre du terme, n'est pas pour rien dans l'élection, il y a un an, du candidat conservateur à l'élection présidentielle française. Mais ils auraient tort d'en rester là, car la machine à « précariser » pourrait un jour les broyer. La cinquantaine atteinte, nombreux sont ceux qui basculent de la sécurité dans l'angoisse professionnelle.

La précarité n'est pas un phénomène marginal du système économique et social dans lequel nous vivons en ce début de XXI^e siècle. Elle n'est pas éphémère (« insecte qui ne vit qu'un jour »). À ce propos, Ariane Mnouchkine a intitulé sa plus récente création « Les Ephémères ». C'est un

spectacle émouvant où, dans des intérieurs encombrés d'objets, se déchirent des cœurs asséchés.

La précarité est constitutive de ce système. Les uns l'interprètent comme la conséquence d'une évolution technologique, le passage d'une économie fondée sur l'industrie manufacturière (l'acier, l'automobile) à une économie post-industrielle, dominée par les services de pointe de l'économie de la connaissance (logiciels, biotechnologies) et les services quotidiens aux personnes. À un bout de la chaîne des qualifications, il faudrait des surdiplômés professionnellement et géographiquement mobiles, inventifs, sur-actifs et en principe garantis. À l'autre bout, une armée de réserve rassemblerait des peu diplômés, sédentaires et précaires.

Les autres analystes mettent en avant l'évolution du capitalisme de plus en plus axé sur la rentabilité dans un monde ouvert. Les entreprises mondiales de pointe investissent fortement dans l'intelligence. Les entreprises mondiales de proximité, type Carrefour, minimisent leurs coûts pour maximiser leurs profits : les produits sont fabriqués dans les pays à bas salaires et les employés de vente, que l'on ne peut délocaliser, sont payés avec un lance-pierres et vivent sous la menace de perte d'emplois, car les candidats sont plus nombreux que les postes de travail.

La réalité doit combiner les deux explications dans la robe sac de la mondialisation, concept cartilagineux comme les montres molles de Dali, qui permet tous les effets oratoires sans guère éclairer l'action.

Que faire pour lutter contre la précarité rampante, qui touche aujourd'hui les jeunes, les femmes, particulièrement les mères isolées, les peu diplômés ? Que faire pour éviter que, d'ici quelques années, des hommes et des femmes qui n'ont pas suffisamment cotisé vivent une vieillesse gênée ?

Gosta Esping-Andersen nous propose des idées stimulantes (« Trois leçons sur l'État-providence », République des idées, 2008).

Sa philosophie, très imbibée d'expérience danoise, est simplissime : la politique sociale ne doit pas être considérée comme une dépense fatale pour pallier les maux du système économique, mais comme un investissement préventif pour rompre un cercle vicieux. Les enfants nés dans une famille pauvre font moins d'études et donc ne trouvent que des emplois précaires qui ne permettent pas d'éduquer les enfants convenablement, sans parler de la vieillesse pauvre qui est au bout du chemin.

Il fait même un raisonnement génial qui montre que, si l'État fait cet investissement initial, certes coûteux, il en

récupère largement le bénéfice grâce aux impôts supplémentaires payés par ceux qui auront été mieux armés pour la vie. Il mentionne qu'aux Etats-Unis une année de prison coûte aussi cher qu'une année à Harvard (50 000\$).

Suivons la trajectoire d'un enfant né dans la pauvreté. Pendant un an, pas plus pas moins, il devrait vivre avec sa mère ou ses parents en congé parental. De un à trois ans, il irait en crèche pour développer ses capacités cognitives et non-cognitives (capacité à diriger, communiquer, projeter, prendre des initiatives), demandées par les entreprises modernes. Il devrait aller d'autant plus à la crèche que sa mère est isolée et sans emploi, pour que celle-ci ait toutes les chances de travailler. La moitié des mères isolées américaines sont dans la pauvreté, 29% en France, 13% seulement en Suède et le lien entre pauvreté et absence de travail est évident.

Vient ensuite la scolarité obligatoire. La réussite scolaire est corrélée au nombre de livres disponibles à la maison, selon des comparaisons internationales très sérieuses. « Comment inciter les parents à lire avec leurs enfants ou les empêcher de regarder la télévision » (page 87) ? Dans les classes supérieures, les nouveaux pères lisent de plus en plus à leurs bambins. Pour les autres, il faut créer le goût de la lecture à haute voix durant la vie collective stimulante de la crèche.

Le défi est majeur : en France, la probabilité de sortir de l'école sans diplôme est quatre fois supérieure si le jeune vient d'une famille pauvre, et particulièrement s'il est élevé par une mère isolée.

Je passe sur les mille autres conclusions passionnantes de cette étude qui nous fait sortir du « régime conservateur corporatiste » de l'Europe continentale pour aborder les brumes paradisiaques du « régime social-démocrate » scandinave, en nous détournant des marécages inégalitaires du « régime libéral anglo-saxon ».

J'en déduis des conclusions positives pour l'action menée à Paris depuis 2001.

Delanoë et son équipe ont eu raison de donner la priorité à la petite enfance, en multipliant les places de crèches, pas seulement comme autrefois dans les beaux quartiers où les deux parents travaillent, mais aussi dans les quartiers pauvres, où l'accès à la crèche est une formidable chance pour les gamins issus de familles à faible capital culturel. L'effort sera poursuivi, bien évidemment.

Ensuite, dans le cadre de la responsabilité que le Maire m'a confiée de « l'emploi, du développement économique et

de l'attractivité internationale », j'aimerais enclencher un cercle vertueux dans les quartiers dits sensibles, dont le principe est de développer les emplois de services à la personne, par et pour les habitants de ces quartiers, en particulier pour les mères, isolées ou non. Ces services peuvent permettre à des femmes de travailler, en leur donnant et le temps (garde d'enfants) et l'emploi : les services aux enfants, aux personnes âgées, aux handicapés, demandent peu de diplômes mais de vraies qualifications humaines (allez vite voir le film très tendre « Dans la vie » où une joyeuse mamie musulmane devient dame de compagnie d'une mama juive riche et acariâtre).

Avec l'exécutif parisien, nous allons viser la création de plusieurs centaines d'emplois de services à la personne dans les marges de la capitale.

Et la France pourrait investir aujourd'hui dans la politique sociale pour réduire la pauvreté et la précarité de demain. Ce serait mieux que de raboter les transferts sociaux aux familles modestes, afin de payer une partie des cadeaux fiscaux faits il y a un an aux familles aisées sur les droits de succession.

Christian Sautter